



Número de Révision: 003.1

Date de sortie: 11/21/2025

**1. IDENTIFICATION**

<b>Désignation de l'article:</b>	<b>Super Lube(R) Synthetic-Based Lubricant with PTFE</b>	<b>Numéro IDH:</b>	235510
<b>Type de produit/utilisation recommandée:</b>	Lubrifiant	<b>numéro d'item</b>	82329
<b>Restriction d'utilisation:</b>	Non identifié	<b>Région:</b>	Canada
<b>Raison sociale:</b>	<b>Votre contact:</b> Téléphone: +1 (905) 814-6511 NUMÉROS DE TÉLÉPHONE D'URGENCE: MÉDECIN : Centre Anti-Poison 1-877-671-4608 (appel à frais virés) ou 1-303-592-1711 TRANSPORT: CHEMTREC: 1-800-424-9300 1-703-527-3887(appel à frais virés) NUMÉROS DE TÉLÉPHONE D'URGENCE: MÉDECIN : Centre Anti-Poison 1-877-671-4608 (appel à frais virés) ou 1-303-592-1711 TRANSPORT: CHEMTREC: 1-800-424-9300 1-703-527-3887(appel à frais virés) Internet: www.henkelna.com		
Henkel Canada Corporation Meadowpine Boulevard 2515 Mississauga, Ontario L5N 6C3			

**2. IDENTIFICATION DES DANGERS**

**VUE D'ENSEMBLE DE TOUS LES CAS D'URGENCE**

NON CLASSIFIÉ. LIRE LA FICHE SIGNALÉTIQUE EN ENTIER.

**CLASSE DE RISQUE**

Rien

**CATEGORIE DE RISQUE**

Rien

**PICTOGRAMME(S)**

Rien

**Conseils de prudence**

<b>Prévention:</b>	Non prescrit
<b>Intervention:</b>	Non prescrit
<b>Stockage:</b>	Non prescrit
<b>Élimination:</b>	Non prescrit

**Autres dangers** Non disponible

La classification est conforme aux règlements canadiens sur les produits dangereux et aux dispositions du Système général harmonisé (Globally Harmonized System, GHS) de classification et d'étiquetage des produits chimiques de l'ONU.

Voir section 11 pour information supplémentaire sur la toxicologie.

### 3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substances dangereuses	Numéro CAS	Poids %*
Polydécène hydrogéné	68037-01-4	60 - 80
Huile minérale blanche (pétrole)	8042-47-5	5 - 10
Modified silicone dioxide	68611-44-9	5 - 10
Tetrafluoroethylene homopolymerise	9002-84-0	1 - 5
.alpha.-Hydro-.omega.-hydroxypoly[oxy(méthyléthylène)]	25322-69-4	1 - 5

\*Les pourcentages exacts peuvent varier ou constituer un secret commercial. L'intervalle de concentration est fourni pour aider les utilisateurs à assurer les protections appropriées.

### 4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

#### Mesures de premiers secours par voies d'exposition probables

<b>Inhalation:</b>	Amener au grand air. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Administrer de l'oxygène si la respiration est difficile. Appeler un médecin.
<b>Contact avec la peau:</b>	Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Laver à l'eau savonneuse. Si des symptômes se manifestent et persistent, consultez un médecin. Laver les vêtements avant réutilisation.
<b>Contact avec les yeux:</b>	Rincer immédiatement les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes. Appeler un médecin.
<b>Ingestion:</b>	Ne pas faire vomir. Garder la personne calme. Ne jamais rien donner oralement à une personne inconsciente. Appeler un médecin.
<b>Symptômes et effets les plus importants(aigu et retardé):</b>	Les principaux symptômes et effets connus, aigus et différés, sont décrits à la section 11 : Renseignements toxicologiques.
<b>Indication de toute attention médicale immédiate / traitement spécial nécessaire:</b>	Non disponible

### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

<b>Moyen d'extinction approprié:</b>	Eau pulvérisée (brouillard), mousse, poudre extinctrice ou dioxyde de carbone.
<b>Agents extincteurs inappropriés:</b>	Non disponible
<b>Procédures spéciales de lutte contre l'incendie:</b>	Utiliser un appareil respiratoire autonome et une panoplie complète de protection telle qu'une tenue de nettoyage. En cas d'incendie, refroidir les récipients exposés avec de l'eau vaporisée.
<b>Feu inhabituel ou risques d'explosion:</b>	Les conteneurs clos sont susceptibles de se briser (en raison de la pression accumulée) en cas d'exposition à une chaleur extrême.

**Produit ou gaz issus de la combustion:** Oxydes de carbone. Composés fluorés toxiques. Vapeurs toxiques et irritantes.

## 6. MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Utiliser la protection personnelle recommandée à la section 8, isoler la zone dangereuse et refuser l'accès au personnel inutile et non protégé.

**Mesures de protection de l'environnement:** Ne pas laisser le produit entrer dans les égouts ou les voies d'eau.

**Méthodes de nettoyage:** Assurer une ventilation adéquate. Enlever toute source d'ignition. Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Enlever la matière absorbée et la placer dans un contenant approprié pour les déchets chimiques aux fins d'élimination.

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

**Manipulation:** Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs ou la buée. Bien se laver après la manutention. Les vapeurs s'accumuleront facilement et pourraient s'enflammer en explosant. Consulter la section 8.

**Stockage:** Garder dans un endroit frais, bien ventilé, à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Garder le récipient bien fermé jusqu'à utilisation.

Pour obtenir des renseignements sur la durée de conservation du produit, veuillez examiner les étiquettes sur le récipient ou vérifier la fiche technique.

## 8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Les employeurs devraient accomplir une évaluation de tous les lieux de travail pour déterminer le besoin, et du choix, des commandes appropriées d'exposition et le matériel de protection pour chaque tâche effectuée.

Substances dangereuses	ACGIH TLV	OSHA PEL	AIHA WEEL	Autre
Polydécène hydrogéné	5 mg/m <sup>3</sup> TWA brouillard 10 mg/m <sup>3</sup> STEL brouillard	5 mg/m <sup>3</sup> TWA brouillard	Rien	Rien
Modified silicone dioxide	3 mg/m <sup>3</sup> TWA particules alvéolaires 10 mg/m <sup>3</sup> TWA particules inhalables	0.8 mg/m <sup>3</sup> TWA 20 MPPCF TWA 50 MPPCF TWA poussière totales 15 mg/m <sup>3</sup> TWA poussière totales 5 mg/m <sup>3</sup> TWA Fraction alvéolaire. 15 MPPCF TWA Fraction alvéolaire.	Rien	Rien
Huile minérale blanche (pétrole)	5 mg/m <sup>3</sup> TWA Fraction inhalable.	5 mg/m <sup>3</sup> TWA brouillard 5 mg/m <sup>3</sup> PEL Brouillard	Rien	Rien
Tetrafluoroethylene homopolymerise	Rien	Rien	Rien	10 mg/m <sup>3</sup> TWA poussière totales 5 mg/m <sup>3</sup> TWA Fraction alvéolaire.
.alpha.-Hydro-.omega.- hydroxypoly[oxy(méthyléthylène)]	Rien	Rien	10 mg/m <sup>3</sup> TWA Aérosol	Rien

**Remarques sur la conception des installations techniques:** Assurer une ventilation d'échappement locale adéquate afin de maintenir l'exposition du travailleur sous les limites permissibles. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

<b>Protection respiratoire:</b>	Utiliser un appareil de protection respiratoire approuvé NIOSH s'il y a possibilité de dépasser la ou les limites d'exposition établie(s).
<b>Protection des yeux:</b>	Des lunettes étanches ou des lunettes de sécurité munies d'un écran latéral. Utiliser un masque complet s'il y a des risques d'éclaboussures ou de pulvérisation du produit. Des douches de sécurité et des dispositifs de rinçage oculaire d'urgence doivent être disponibles.
<b>Protection de la peau:</b>	Utiliser des vêtements imperméables, résistants aux produits chimiques, y compris des gants et soit un tablier soit un vêtement complet pour empêcher le contact avec la peau.

## 9. PROPRIETES PHYSICO-CHIMIQUES

<b>Etat physique:</b>	Liquide
<b>Couleur:</b>	Blanc
<b>Odeur:</b>	Inodore
<b>Seuil de détection d'odeur:</b>	Non disponible
<b>Valeur pH:</b>	Non applicable, Le produit est non soluble (dans l'eau)
<b>Pression de vapeur:</b>	< 0.3 hPa Valeur du composant le plus critique
<b>Point / zone d'ébullition:</b>	Non applicable, Détermination techniquement impossible
<b>Point/domaine de fusion:</b>	Non applicable, Le produit est un liquide.
<b>Densité/Densité relative::</b>	1.05
<b>Densité de vapeur relative:</b>	> 1 20 °C
<b>Point d'éclair:</b>	> 93 °C (> 199.4 °F) Tagliabue en vase fermée
<b>Inflammable/Limites inférieures d'explosion:</b>	Non disponible
<b>Inflammable/Limites supérieures d'explosion:</b>	Non disponible
<b>Température d'auto-inflammation:</b>	Non disponible
<b>Inflammabilité:</b>	Le produit n'est pas inflammable.
<b>Taux d'évaporation:</b>	Non disponible
<b>Solubilité:</b>	Insoluble Eau
<b>Coefficient de partage (value logarithmique)::</b>	Non disponible
<b>Teneur VOC:</b>	< 1 %
<b>Viscosité dynamique:</b>	960,000 - 1,280,000 mpa.s
<b>Viscosité cinématique:</b>	> 20.5 mm2/s
<b>Caractéristiques de la particule:</b>	Non applicable, Le produit est un liquide.
<b>Température de décomposition:</b>	Non disponible

## 10. STABILITE ET REACTIVITE

<b>Stabilité:</b>	Stable dans des conditions normales d'entreposage et d'utilisation.
<b>Réactions dangereuses:</b>	Néant dans des conditions normales de traitement.
<b>Produits de décomposition dangereux:</b>	Oxydes de carbone. Composés fluorés toxiques. Fragments organiques irritants.
<b>Produits incompatibles:</b>	Des oxydants forts. Des acides et des bases.
<b>Réactivité:</b>	Non disponible
<b>Conditions à éviter:</b>	Protéger de la chaleur, des sources d'inflammation et des matières incompatibles. Stockez loin des matériaux incompatibles.

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

**Voies d'exposition probables:** Yeux, Inhalation, Peau, Ingestion

### Effets potentiels sur la santé

<b>Inhalation:</b>	Peut irriter les voies respiratoires.
<b>Contact avec la peau:</b>	Peut irriter la peau.
<b>Contact avec les yeux:</b>	Peut provoquer une irritation des yeux.
<b>Ingestion:</b>	Voie d'entrée peu probable. Peut être nocif en cas d'ingestion.

Substances dangereuses	LC50s et LD50s
Polydécène hydrogéné	CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = < 4,800 mg/m <sup>3</sup> CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = > 5.2 mg/l CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = > 5 mg/l CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = > 5.06 mg/l CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = > 5.2 mg/l CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = > 5.06 mg/l CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = 1.4 mg/l CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = > 1.05 - < 2.09 mg/l CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = 1.17 mg/l CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = 0.9 mg/l CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = > 1.81 mg/l
Huile minérale blanche (pétrole)	CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = > 5 mg/l
Modified silicone dioxide	Rien
Tetrafluoroethylene homopolymerise	Rien
.alpha.-Hydro-.omega.-hydroxypoly[oxy(méthyléthylène)]	CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = > 2.34 mg/l

Substances dangereuses	Effets immédiats sur la santé	Effets retardés sur la santé	Effets chroniques sur la santé
Polydécène hydrogéné			
Huile minérale blanche (pétrole)	Irritant		
Modified silicone dioxide			
Tetrafluoroethylene homopolymerise			
.alpha.-Hydro-.omega.-hydroxypoly[oxy(méthyléthylène)]	Irritant	Allergène	Cardiaque Système nerveux central

Substances dangereuses	NTP cancérigène	IARC cancérigène	OSHA cancérigène (Spécifiquement réglementé)
Polydécène hydrogéné	Non	Non	Non
Huile minérale blanche (pétrole)	Non	Non	Non
Modified silicone dioxide	Non	Non	Non
Tetrafluoroethylene homopolymerise	Non	Non	Non
.alpha.-Hydro-.omega.-hydroxypoly[oxy(méthyléthylène)]	Non	Non	Non

## 12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Information écologique: Non disponible

### 13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Information exigée est pour pour les produits inutilisés uniquement.

**Méthode de rejet recommandée:** Suivre tous les règlements municipaux, provinciaux et fédéraux concernant l'élimination.

### 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Les informations relatives au transport fournies dans cette section s'appliquent seulement au matériau lui-même/à la formulation elle-même et elles ne sont pas spécifiques à aucun emballage/à aucune configuration.

#### Transport du Canada de Marchandises Dangereuses-Terre

**Nom d'embarquement correct:** Non réglementé  
**Division:** Rien  
**Numéro d'identification:** Rien  
**Groupe d'emballage:** Rien

#### Transport aérien (ICAO/IATA)

**Nom d'embarquement correct:** Non réglementé  
**Division:** Rien  
**Numéro d'identification:** Rien  
**Groupe d'emballage:** Rien

#### Transport maritime (IMO/IMDG)

**Nom d'embarquement correct:** Non réglementé  
**Division:** Rien  
**Numéro d'identification:** Rien  
**Groupe d'emballage:** Rien

### 15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

#### Information sur la réglementation Canadienne

**Statut LCPE LIS/LES:** Tous les composants sont inscrits sur la liste intérieure des substances ou en sont exempts.

#### Information sur la réglementation des Etats Unis

**État de l'inventaire TSCA 8 (b):** Tous les composants sont répertoriés comme actifs ou sont exempts d'inscription dans l'inventaire TSCA (Toxic Substances Control Act).

### 16. AUTRES INFORMATIONS

Cette fiche de données de sécurité contient des changements par rapport à la précédente version dans les paragraphes: 4, 9, 11

**Préparé par:** Sécurité des Produits et Affaires Réglementaires

**Date de sortie:** 11/21/2025

**DÉMENTI** Les données ci-jointes sont fournies à titre d'information seulement et sont jugées dignes de foi. Toutefois, la société Henkel Corporation n'assume la responsabilité d'aucun résultat obtenu par des personnes dont elle ne contrôle pas les méthodes. Il incombe à l'utilisateur de déterminer si les produits Henkel ou les méthodes de production mentionnées dans le présent document conviennent à un usage particulier. Il lui incombe aussi de prendre les précautions nécessaires pour protéger les biens et les personnes contre tout risque qui pourrait se produire au cours de la manipulation et de l'utilisation de l'un ou l'autre des produits de Henkel Corporation. À la lumière de ce qui précède, la société Henkel Corporation décline toute responsabilité, tacite ou expresse, incluant mais ne se limitant pas à la garantie implicite de qualité marchande et de conception à une fin spécifique découlant de la vente ou de l'usage des produits de Henkel Corporation. Henkel Corporation décline aussi toute responsabilité pour tout dommage indirect, quel qu'il soit, y compris un manque à gagner.

Cette Fiche de Données de Sécurité a été générée en fonction du Règlement Canadien sur les produits dangereux (SIMDUT 2015) et fournit des renseignements conformément à la loi Canadienne seulement. Aucune garantie ou représentation de quelque nature que ce soit n'est donnée en ce qui concerne les lois de fond ou d'exportation de toute autre juridiction ou pays. Veuillez confirmer que les informations fournies dans le présent document sont conformes à la législation sur l'exportation ou à toute autre loi de toute autre juridiction avant l'exportation. Veuillez contacter Henkel Product Safety and Regulatory Affairs pour une assistance supplémentaire.